



DTAMB : Appel à projet développement 2017

Afin de faciliter le développement et la diffusion de nouvelles techniques moléculaires au sein de la FR BioEnviS en relation avec les besoins exprimés par les unités, le DTAMB offre la possibilité d'impliquer un de ses personnels dans la mise en place de nouvelles technologies directement au sein des unités. L'objectif de l'AAPD est de proposer une aide technique directe aux UMR souhaitant acquérir de nouvelles technologies et de fournir en retour de nouvelles compétences au DTAMB qui pourra ainsi les transmettre aux autres unités. En plus de favoriser l'acquisition de technologies innovantes, cette action favorisera les échanges entre les personnels techniques de la plateforme et de l'unité d'accueil et, au-delà, entre les unités.

Cet appel est lié à une enquête récente du DTAMB visant à mieux connaître les besoins en développement en biologie moléculaire des unités de la FR BioEnviS. Le terme « développement » est considéré au sens large, il peut s'agir de lever un verrou technique, d'adapter ou d'importer une technique récente... Il doit en résulter un apport de compétence au sein de la FR.

L'accueil au sein de l'unité sera prévu pour une durée maximale de 6 mois, avec un suivi régulier de l'état d'avancement du projet.

Les critères d'évaluations sont :

L'aspect technologique innovant, l'intérêt pour le DTAMB et l'intérêt potentiel pour les autres unités de la FR, la pertinence scientifique du projet.

La faisabilité du projet en regard des moyens mis à disposition (compétences, financement, équipements, locaux techniques...)

L'accompagnement par un personnel technique et/ou chercheur de l'unité d'accueil.

Les projets seront évalués par les membres du comité des utilisateurs du DTAMB.

Le projet (2 pages) doit indiquer :

Titre du projet, nom du responsable scientifique

Participants (nom, statut et rôle dans le projet).

Implication souhaitée du personnel du DTAMB (nombre de mois, % de temps)

1) Contexte scientifique mettant en évidence les verrous/besoins

2) Description de la méthodologie envisagée et son caractère innovant

3) Moyens à disposition, environnement techniques (compétences, financement, équipements ou structures nécessaires...)

4) Intérêt pour l'unité d'accueil et possibilités/modalités de transfert à d'autres unités de la FR

Le projet devra être envoyé au format pdf à : catherine.michel@univ-lyon1.fr

avec copie à tous les participants au projet et au directeur d'unité

Date limite de dépôt : **vendredi 30 juin 2017 au soir**

Si plusieurs projets sont déposés par UMR, un classement sera demandé au Directeur afin de connaître les priorités de l'unité.

Le responsable du/des projet(s) accepté(s) signera un engagement à respecter les règles et objectifs de l'appel à projet (en particulier concernant la durée et la diffusion des techniques) et à impliquer le personnel du DTAMB seulement dans les tâches liées au projet proposé.

Calendrier

24/05/2017 : lancement de l'appel à projet développement du DTAMB (APDD)

30/06/2017 : retour des dossiers

03/07/2017 : affectation des dossiers aux évaluateurs

13/07/2017 : retour des évaluations

19-21/07/2017 : réunion du Comité des utilisateurs du DTAMB (hiérarchisation des demandes)